

Journée Internationale d'Accréditation

SEMINAIRE SUR L'ACCREDITATION ET SON DEVELOPPEMENT AU MAGHREB



Hôtel Golden Tulip Farah - Casablanca / Maroc

9 Juin 2009



SYSTEME MAROCAIN D'ACCREDITATION

Situation actuelle

&

Perspectives

CONTEXTE INTERNATIONAL

- Mondialisation des échanges:
 - ✓ Des transactions commerciales de plus en plus internationales;
 - ✓ Des technologies qui évoluent rapidement;
 - ✓ Des exigences croissantes des utilisateurs.
- Volonté d'ouverture des marchés;

CONTEXTE INTERNATIONAL (Suite)

- Objectif recherché par tous les pays:
Nécessité de réduction des entraves techniques aux échanges causées par les normes et la réglementation;
- D'où la mise en œuvre de diverses formes de systèmes d'évaluation de la conformité
- **Importances** des essais et des étalonnages:
création des systèmes d'accréditation des laboratoires.

ACCREDITATION

L'accréditation d'un OEC (laboratoires , organismes d'inspection, organismes certificateurs, ...) consiste à reconnaître formellement que cet organisme est compétent pour effectuer des prestations (d'essais, d'analyses, d'étalonnages, d'inspection, ...) bien déterminées, ayant fait l'objet d'une évaluation jugée satisfaisante.

POSITIONNEMENT DU MAROC

En 2001

Ministère chargé de l'Industrie a mis en place, en concertation avec l'ensemble des parties intéressées, un système national d'accréditation des laboratoires d'essais et d'étalonnage conformes aux exigences internationales en la matière

SYSTÈME QUALITE

Critères :

↪ Norme International ISO/CEI 17011

«Exigences générales pour les organismes d'accréditation procédant à l'accréditation d'organismes d'évaluation de la conformité»;

↪ Guides et documents de EA et ILAC.

PRINCIPE DE L'ACCREDITATION

- **Volontariat ;**
- **Ouverte à tous les laboratoires qui en font la demande et qui respectent les critères fixés par l'organisme accréditeur.**

QUI PEUT ETR ACCREDITE ?

Tous les laboratoires d'essais ou d'étalonnages indépendamment de leur statut :

- **Publics, semi-publics ou privés ;**
- **Œuvrant pour le compte de tiers ou pour les besoins de leur propre entreprise.**

REFERENTIEL D'ACCREDITATION

NM ISO/CEI 17025:

" Prescriptions générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais " .

CRITERES D'ACCREDITATION

- Exigences administratives;
- Exigences organisationnelles du référentiel (NM ISO/CEI 17025);
- Exigences techniques :
 - ↳ exigences techniques générales du référentiel NM ISO/CEI 17025;
 - ↳ Exigences techniques complémentaires spécifiques à des essais ou étalonnages.

L'ETENDUE DE L'ACCREDITATION

L'accréditation est accordée pour :

- une ou plusieurs "Unité(s) Technique(s)";
- des essais ou étalonnages définis dans la portée d'accréditation.

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACCRÉDITATION

■ Pouvoirs publics :

↳ **Elaboration des réglementations techniques;**

■ Entreprises industrielles :

↳ **évaluer les caractéristiques des produits;**

■ Certificateurs de produits :

↳ **Qui se basent sur les résultats d'essais des produits;**

■ Laboratoires :

↳ **organisation interne qui assure la qualité des prestations ;**

↳ **Gain de confiance des clients.**

INTERVENANTS

- Ministère Chargé de l'Industrie (**MCI**);
- Comité d'Accréditation (**CA**);
- Commissions Sectorielles d'Accréditation (**6**);
- Commission de Qualification des évaluateurs (**CQE**);
- Commissions **ad hoc**;
- Service Chargé de l'Accréditation (**SCAC**) au sein de la **DQN**;
- Evalueurs Qualité (**15 qualifiés & 6 en formation**);
- Evalueurs Techniques (**63 qualifiés dans différents domaines techniques d'essais et d'étalonnage**).

COMPOSITION DU COMITE D'ACCREDITATION

- Collège A :

Appartiennent à ce collège principalement les organisations professionnelles qui représentent les entreprises, fournisseurs ou sous traitants, les évaluateurs et les utilisateurs d'essais et d'étalonnage;

- Collège B :

Appartiennent à ce collège les organisations d'acheteurs et les grands donneurs d'ordre ;

COMPOSITION DU COMITE D'ACCREDITATION (suite)

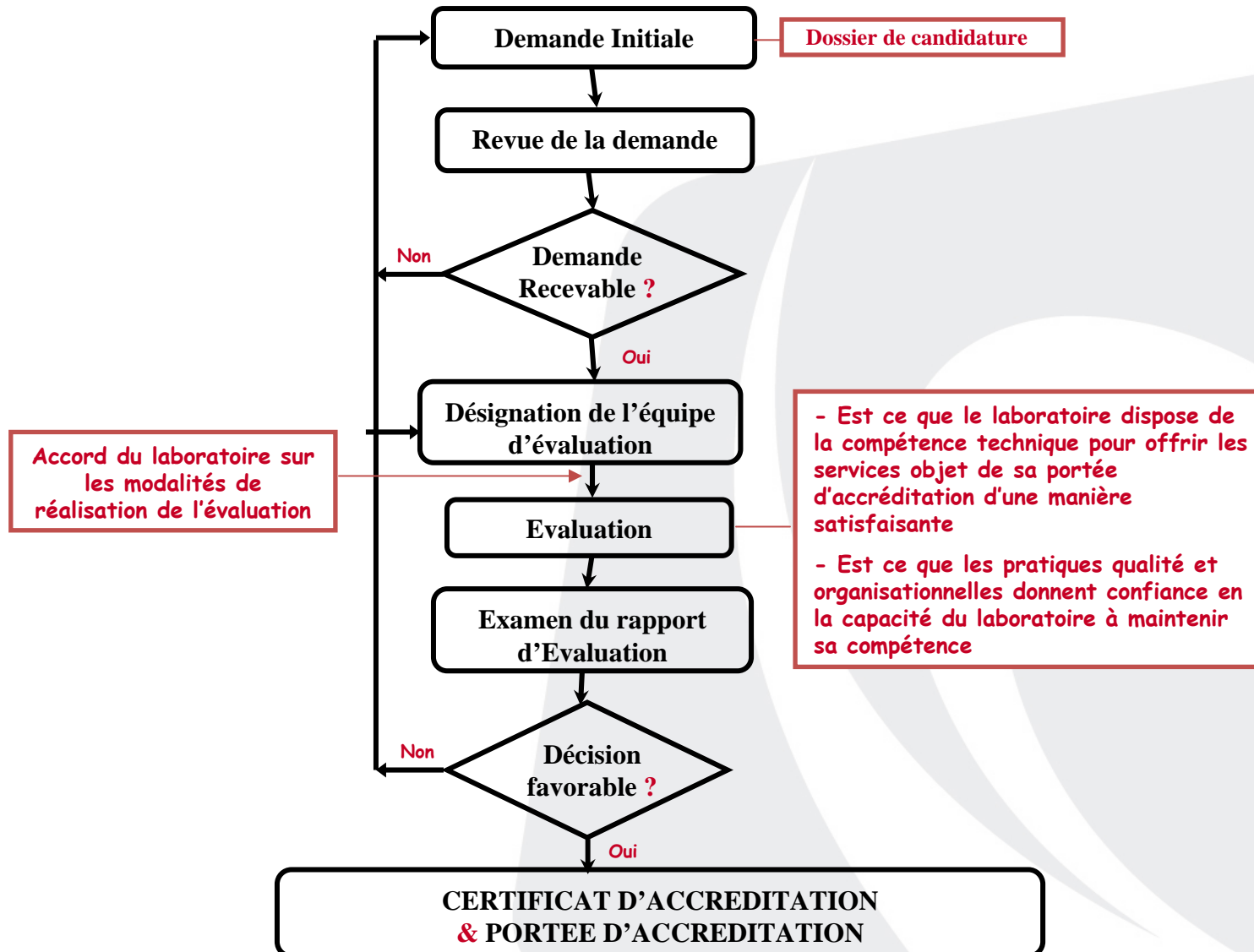
- Collège C :

Appartiennent à ce collège les associations et groupements de laboratoires ainsi que les laboratoires les plus représentatifs, les organismes de contrôle, les organismes techniques ainsi que leurs associations ou groupements ;

- Collège D :

Appartiennent à ce collège les administrations publiques.

PROCESSUS D'ACCREDITATION



SURVEILLANCE DE L'ACCREDITATION

- L' accréditation est délivrée pour **cinq ans**;
- Trois évaluations de surveillance :
 - ↳ **(12^{ème}, 27^{ème} et 42^{ème} mois)**
- Le laboratoire est relancé **3 mois** à l'avance;
- Le laboratoire est tenu de transmettre les documents nécessaires **2 mois** à l'avance;
- **Un seul report** est autorisé **durant le cycle d'accréditation (2^{ème} ou 3^{ème} surveillance)**.

RENOUVELLEMENT DE L'ACCREDITATION

- Le laboratoire est tenu de présenter une demande pour le renouvellement (**55^{ème} mois**);
- L'évaluation de renouvellement est réalisée au plus tard le **57^{ème} mois**;
- Le processus de renouvellement est identique au processus initial.

AUTRES TYPES D'ÉVALUATION

- **Evaluation d'extension;**
- **Evaluation de surveillance ou de renouvellement combinées (contrôle, extension);**
- **Evaluation complémentaire ;**
- **Evaluations supplémentaires.**

TYPES DE DECISIONS

- Accord de l'accréditation;
- Maintien de l'accréditation;
- Renouvellement de l'accréditation;
- Extension de la portée d'accréditation;
- Maintien/Renouvellement avec extension de la portée d'accréditation;
- Réalisation d'une évaluation complémentaire;
- Réalisation d'une vérification documentaire;
- Suspension totale ou partielle;
- Retrait totale ou partiel.

REALISATIONS

- Accréditation: 39 Laboratoires d'analyses, d'essais et d'étalonnages

Répartition des laboratoires accrédités par secteur



■ BTP	37%
■ Agroalimentaire	20%
■ Etalonnage	20%
■ Analyses chimiques	14%
■ Textile	6%
■ Electricité	3%

- En cours d'accréditation: 6 laboratoires (2 étalonnage & 4 essais)

REALISATIONS (suite)

- *2005: Adhésion à ILAC en tant que membre associé*
- *2008: Evaluations du système d'accréditation par des experts internationaux:*
 - 1. Février 2008: Evaluation par rapport aux exigences de ISO/CEI 17011;*
 - 2. Septembre 2008: Evaluation type EA par rapport aux exigences de ISO/CEI 17011 et procédure EA, en employant les outils utilisés lors des évaluations par les pairs (au bureau et sur site);*
- *Révision du système qualité.*

***STRATEGIE
NATIONALE
EN MATIERE
D'ACCREDITATION***

TENDANCES MONDIALES

- *Le concept d'attestation de la conformité est de plus en plus évoqué comme élément incontournable en matière d'acceptation et de libre circulation des biens et des services;*
- *Au plan international, les organismes nationaux d'accréditation collaborent au sein de réseaux régionaux qui, à leur tour, participent à une coopération au niveau international (ILAC: **International Laboratory Accreditation**) et (IAF: **International Accreditation Forum**);*
- *Des mécanismes et des programmes d'évaluation mutuelle ont été développés de manière à attester l'équivalence de fonctionnement des différents organismes nationaux d'accréditation, par la signature des accords de reconnaissance mutuelle de l'ILAC, l'IAF et EA, et ainsi confirmer la compétence technique des organismes d'évaluations de la conformité qu'ils accréditent*

LIMITES DU SYSTÈME ACTUEL

Systeme techniquement conforme aux exigences internationales en la matière, mais montre certaines limites:

➤ *Cadre réglementaire restrictif :*

L'accréditation se base sur le décret relatif à l'attribution de la marque de conformité à des normes marocaine;

LIMITES DU SYSTÈME ACTUEL (suite)

- *Accréditation et certification sont gérées par la même Direction ce qui limite l'accréditation aux laboratoires;*
- *Activité d'accréditation ne peut pas, avec le cadre réglementaire actuel, être étendue aux organismes certificateurs.*

VISION STRATEGIQUE

Mise à niveau du Système National d'Accréditation des Organismes d'Evaluation de la Conformité, ainsi que sa Reconnaissance à l'Echelle Régionale et Internationale

QUATRE AXES STRATEGIQUE

S

AXES STRATEGIQUES

- 1. Restructuration du système national de normalisation, de certification et d'accréditation;*
- 2. Renforcement de l'activité d'accréditation des laboratoires d'essais et d'étalonnage et son extension à d'autres organismes d'évaluation de la conformité;*

AXES STRATEGIQUES (suite)

3. Reconnaissance internationale et régionale de l'organisme national d'accréditation ;

4. Promotion du système national d'accréditation et intégration de nouvelles technologies de l'information.

Axe 1: Restructuration du système national de normalisation, de certification et d'accréditation

Promulgation de loi 12.06 fixant le statut de ces activités, ainsi que les textes de son application:

- **Transformation du SNIMA en un INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR) sous forme d'un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière;**
- **Définition légale de l'accréditation;**

Axe 1: Restructuration du système national de normalisation, de certification et d'accréditation (Suite)

- Mise en place de l'organisme marocain d'accréditation opérationnel pour tous les OEC, qui sera piloté conjointement par les représentants du secteur public et ceux du secteur privé et dont l'organisation et le fonctionnement satisfont aux exigences internationales en la matière;

Axe 1: Restructuration du système national de normalisation, de certification et d'accréditation *(Suite)*

- **Séparation de la fonction accréditation** du reste des opérations d'évaluation de la conformité.

Cette restructuration est actuellement à sa phase finale.

Axe 2: Renforcement et extension des activités d'accréditation

Extension du système d'accréditation pour couvrir aussi les laboratoires d'analyses de biologie médicale, les organismes d'inspections et les organismes certificateurs:

1. **Mars 2009:** Adoption du projet de norme NM ISO 15189 version 2007 par le comité;
2. **En cours:** Processus de son homologation;
3. **Mars 2009:** organisation d'une formation qualifiante aux profits des candidats d'évaluateurs NM ISO 15189;

Axe 2: Renforcement et extension des activités d'accréditation (Suite)

4. **Avril 2009:** Qualification de 10 évaluateurs qualité NM ISO 15189;
5. **En cours:** Processus de qualification pour 5 évaluateurs techniques et 2 autres évaluateurs qualité NM ISO 15189;
6. **Prévues pour les mois prochains:** Formations sur ISO 15189, ISO/CEI 17020 et ISO/CEI 17021;
7. **Recherche** des compétences dans les domaines techniques, d'inspection, d'analyses médicales et des laboratoires d'essais et d'étalonnage;

Axe 2: Renforcement et extension des activités d'accréditation (Suite)

8. **Jun 2009:** Validation des documents du nouveau Système qualité;
9. **Prévue:** Institutions des nouvelles commissions;
10. **Prévues pour les mois prochains:** Des séances d'informations sur les nouvelles exigences du système national d'accréditation qui seront organisées aux profits des:
 - **Membres des comite et commissions;**
 - **Evaluateurs qualité et techniques;**
 - **Titulaires et clients potentiels.**

Axe 3: Reconnaissance internationale et régionale de l'organisme national d'accréditation

Adhésion à l'IAF, ILAC et EA par la signature de leurs accords de reconnaissance:

- ***Le nouveau système est mis en place conformément aux exigences et recommandations européennes et internationales, notamment celles de EA, IAF et ILAC;***
- ***Ce processus de reconnaissance sera entamé aussitôt que le cadre légal d'accréditation aura été promulgué.***

Axe 4: Promotion du système national d'accréditation

Renforcement des actions de promotion, de communication, de sensibilisation et d'information qui accompagneront la réforme en cours et permettront de tenir informés tous nos clients et partenaires de toutes les activités liées à l'accréditation

Axe 4: Promotion du système national d'accréditation (suite)

- Maintien de la célébration annuelle de la journée internationale d'accréditation;
- Organisation des séminaires techniques;
- Edition d'un nouveau magazine semestriel d'information sur l'accréditation «**Maroc Accréditation** »: le **1er Numéro est déjà sorti** en début de juin 2009;
- Edition des brochures promotionnelles;
- Mise à niveau du Site web: www.mcinet.gov.ma;
- Nouveau site web Maghrébin: www.iq.maghreb.org

Contact:

*Direction de la Normalisation et Promotion
de la Qualité (DQN) /
Service Chargé de l'ACcréditation (SCAC)*

Tél: 00 212 5 37 71 51 42

Fax: 00 212 5 37 71 17 98

Email: <http://www.mcinet.gov.ma>

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et des
Nouvelles Technologies



المملكة المغربية
وزارة الصناعة
والتجارة
والتكنولوجيات الحديثة

شكرا

MERCI